

Prise de position sur les emballages dans l'économie circulaire

- Les emballages garantissent un transport et un stockage hygiéniques des denrées alimentaires, une durée de conservation plus longue ainsi que le bon goût des aliments jusqu'à la fin de la durée de conservation.
- La hiérarchie des modes de traitement des déchets suivante (pyramide pour éviter les déchets) s'applique depuis longtemps dans l'industrie alimentaire :
 - 1. Prévention/réduction;
 - 2. Re-remplissage/réutilisation;
 - 3. Recyclage;
 - 4. Valorisation thermique;
 - 5. Mise en décharge.
- Les membres de la fial veillent en continu à ce que les emballages de leurs produits polluent l'environnement le moins possible, voire pas du tout dans l'idéal.
- Les membres de la fial développent des innovations et des initiatives individuelles pour trouver le meilleur équilibre possible entre les objectifs divergents de la durabilité et de la fonction des emballages.
- La fial s'est fixée comme objectif de rendre 100% des emballages inévitables réutilisables ou recyclables d'ici 2030.

Contexte

La Suisse a une consommation particulièrement élevée de ressources en raison de son niveau de richesse ce qui se répercute négativement sur l'environnement. L'économie fait déjà beaucoup d'efforts dans ce domaine et elle a réussi à découpler la croissance économique de l'utilisation des ressources¹. On note aussi une sensibilisation accrue des consommatrices et consommateurs à la durabilité.

La prospérité doit être mise à profit pour réduire notablement la consommation d'énergie et de matières premières ainsi que les déchets. Les consommateurs voient le plastique d'un œil de plus en plus critique. Cela vaut aussi pour les suremballages et les emballages doubles inutiles. Certains emballages sont considérés comme étant plus respectueux de l'environnement que d'autres. Cette évaluation ne correspond néanmoins pas toujours à la réalité, raison pour laquelle l'information gagne en importance à côté de la sensibilisation.

Dans l'industrie alimentaire, l'emballage remplit, de plus, une double fonction : il protège et contribue à la conservation. Il joue ainsi un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire et pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires. Dans ce champ de tension entre la durabilité des matériaux d'emballage, leur fonction (permettant d'éviter la gaspillage

.

¹ OCDE ; rapport d'examen : Suisse 2017

alimentaire) et les coûts, l'industrie alimentaire suisse s'efforce constamment d'optimiser ses emballages.

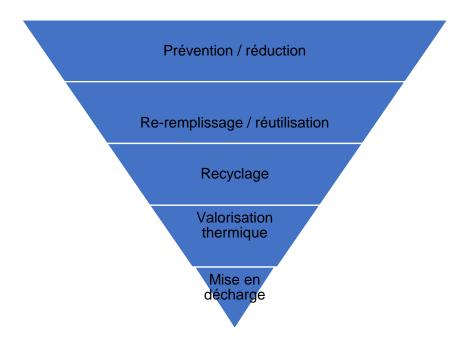
Les membres de la fial prennent au sérieux l'économie circulaire et sont conscients de leur responsabilité. L'économie circulaire exige que les matériaux soient réutilisés et dirigés dans un « système fermé » dans lequel rien ou presque rien n'est perdu. Les matériaux ne sont pas utilisés qu'une seule fois et jetés ensuite. L'objectif est de rendre recyclable 100% des emballages d'ici 2030 et de faire contrôler cela par un service externe.

L'UE a aussi des objectifs ambitieux dans ce domaine : les déchets des emballages doivent être recyclés à large échelle, à savoir à hauteur de 60% d'ici 2020, à hauteur de 65% d'ici 2025 et à hauteur de 75% d'ici 2030.

Position de la fial et de ses membres

Les emballages assurent le transport et le stockage hygiéniques des denrées alimentaires, une durée de conservation plus longue ainsi que le bon goût des aliments. Les membres de la fial ne veillent pas seulement depuis hier à ce que les emballages polluent l'environnement le moins possible, voire pas du tout dans l'idéal. Cela fait longtemps qu'ils font de gros efforts dans ce domaine. Les initiatives, innovations et efforts facultatifs de ces dernières années ne doivent pas être compromis par de nouvelles règles étatiques. La Confédération doit au contraire créer des conditions cadres adéquates réduisant les obstacles pour les initiatives privées en matière d'économie circulaire ou soutenant de telles initiatives. En outre, elle doit étudier dans quelle mesure des infrastructures supplémentaires de recyclage doivent être construites en Suisse (p. ex. pour la séparation et le recyclage d'autres matières synthétiques que le PET).

La pyramide suivante s'applique depuis longtemps pour les emballages dans l'industrie alimentaire afin d'éviter les déchets. Elle montre les différents échelons visant en premier lieu à rediriger autant que possible les matières premières secondaires dans le processus de production.



Activités concrètes des membres de la fial

Chaque entreprise recherche des possibilités pour avoir une approche globale des emballages de ses produits et pour les optimiser en continu au sens de l'économie circulaire. De plus en plus d'entreprises proposent aujourd'hui un grand nombre de produits non emballés ou emballés dans un emballage écologique ou dans un emballage recyclable. Elles s'efforcent d'élargir constamment la palette de ces produits et investissent notamment dans les mesures suivantes :

- Recherche / innovation : intégration du recyclage dès le début du processus
 - Investissement dans de nouvelles technologies d'emballage ;
 - Éviter les emballages composites (emballages en matériaux différents ne pouvant être séparés manuellement) et les remplacer par des emballages en un seul matériau entièrement recyclable (p. ex. sac de pommes de terre en papier avec fenêtre grillagée; capsules Nespresso);
 - Recherche de solutions pour les films composites souples non encore recyclables aujourd'hui (emballage souple) ;
 - Renonciation aux emballages : projets de station de remplissage.

Optimisation des conflits d'objectifs

- Durée plus longue de conservation (demandée par le commerce) versus emballage versus sécurité alimentaire (une approche globale est importante) ;
- Utilisation de matières premières bio dans les emballages versus consommation comme denrées alimentaires (p. ex. emballages biologiques en canne à sucre) ;
- Systèmes simples de collecte versus pureté des matériaux.

• Information/communication

- Habitudes des consommateurs : les consommateurs doivent être amenés à recycler « correctement ». Il est important de les aider (p. ex. indication claire des matériaux sur les emballages avec les symboles de l'UE ?). L'élimination doit être aussi simple et compréhensible que possible, tout en améliorant si possible la pureté des matériaux ;
- Le plastique n'est pas uniquement mauvais (p. ex. un concombre emballé dans un film se conserve deux fois plus longtemps; l'empreinte carbone du film est jusqu'à 20 fois plus faible que celle du concombre). Selon l'Office fédéral de l'environnement, les bouteilles en PET font déjà partie aujourd'hui des emballages les plus écologiques pour les boissons. Elles sont très légères et sont comparables aux bouteilles réutilisables en verre du point de vue écologique, voire meilleures si la part de PET recyclé augmente;
- Attentes des consommateurs / marketing (p. ex. emballage de produits de luxe);
- Corriger les fausses idées de consommateurs (p. ex. les films brillants sont mieux recyclables que les films mats contrairement à ce que croient souvent les gens);
- Le papier/carton n'est pas forcément « plus respectueux de l'environnement ». Si du papier/carton est utilisé, il doit s'agir de matériau certifié (p. ex. papier/carton FSC).

- Collaboration avec d'autres fédérations pour trouve des solutions nationales et impliquant plusieurs secteurs (entre autres Prisma², Alliance Design4Recycling, realCYCLE)
- Les succès suivants ont déjà atteints et sont entièrement établis :
 - Recyclage de PET:

Ce recyclage fonctionne très bien en Suisse, notamment parce qu'il ne s'agit pas d'une collecte mixte, mais de celle d'un seul matériau. Une grande partie des nouvelles bouteilles en PET est déjà fabriquée à hauteur de 50 à 100% avec des granulés recyclés;

- Capsules de café ;
- Pailles en plastique (bien qu'elles ne soient pas encore interdites en Suisse, elles sont déjà remplacées par des matériaux de substitution novateurs par la plupart des entreprises aujourd'hui);
- Certaines pastilles de chocolat ne sont plus vendues aujourd'hui que dans des emballages recyclables sans couvercles en plastique ;
- Chocolat en poudre : emballage à présent sans matière synthétique et en papier entièrement recyclable au sein du flux de papier existant ;
- Renonciation aux couvercles à usage unique p. ex. dans l'industrie laitière ;
- Nouveaux emballages de viande sans barquette en plastique permettant de séparer proprement le film d'étanchéité et le film de couverture du fond en carton et de recycler 70% de carton pur ;
- Enveloppe en carton détachable des pots de yoghourts et utilisation minimale de plastique ;
- Réduction permanente de l'épaisseur des sachets en PE : des films d'une épaisseur de 70 à 90 my étaient la norme il y a quelques années, alors qu'aujourd'hui une épaisseur de 30 à 50 my suffit.

La présente prise de position a été adoptée le 21 mars 2022 par le comité de la fial.

fial

La Fédération des Industries Alimentaires Suisses (fial) regroupe de manière représentative l'industrie suisse des denrées alimentaires sous forme d'association. Elle a pour but la défense des intérêts économiques et politiques communs des secteurs affiliés ainsi que de leurs entreprises. L'industrie alimentaire (sans production agricole et commerce de détail) emploie au total près de 97 000 personnes et génère un chiffre d'affaires de 31,5 milliards de francs, dont 3,7 milliards à l'étranger.

² Prisma: association pour une économie circulaire; www.prisma-innovation.ch